

Administrative Notices

Issued under the authority of the
Under-Secretary of State for External Affairs



Avis administratifs

Publication autorisée par le Sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures

NUMBER 48

NOVEMBER 26, 1990

NUMÉRO 48

LE 26 NOVEMBRE 1990

Administrative Information

External Affairs Joint Council

Attached as Annex A is the Summary Record of items discussed at the External Affairs Joint Council meeting of September 26, 1990.

Personnel Information

Employment of departmental spouses

One of the initiatives made possible by the Sinclair Task Force on Spousal Employment is now in place. It offers preferential status at the Public Service Commission to spouses, posted abroad under the Foreign Service Directives, who have worked as locally-engaged staff at a Canadian mission for 18 months or more. To be eligible for Supernumerary status on the priority list at the PSC, such spouses must have returned within the past year, be Canadian citizens and have received a rating of fully-satisfactory or better on their LES appraisal.

The Coordinator for Spousal Employment in ABMX will meet with those concerned and send a letter of eligibility along with their résumé and LES appraisal to the Redeployment Division of the PSC. Candidates will then be called for an interview, for a discussion of their previous work experience and abilities, and an explanation of the application process. Qualified returning LES spouses are invited to contact the Spousal and Community Services Section (ABMX) for information (tel. 995-9751 or 995-0384).

Non-rotational employees seeking change, challenge, personal growth

Are you seeking a new employee for your sector? Do you have a vacancy you wish to fill? Did you know that APSP, the non-rotational employees personnel section, has résumés of employees seeking change and a chance to demonstrate their potential and abilities?

Renseignements administratifs

Conseil mixte des Affaires extérieures

Vous trouverez à l'annexe A un compte rendu de la réunion du Conseil mixte des Affaires extérieures tenue le 26 septembre 1990.

Renseignements sur le personnel

Emploi des conjoints des employés du Ministère

Le Groupe de travail Sinclair sur l'emploi des conjoints a rendu possibles différentes initiatives dont l'une est maintenant en vigueur. Au niveau de la Commission de la fonction publique, un statut préférentiel est maintenant accordé aux conjoints qui ont été envoyés à l'étranger en vertu des Directives sur le service extérieur, et qui ont travaillé pendant 18 mois ou plus comme employés recrutés sur place (ERP) dans des missions canadiennes. Pour être admissibles au statut d'employés surnuméraires sur la liste des employés prioritaires de la CFP, les conjoints doivent être revenus au pays au cours de la dernière année et avoir reçu au moins la cote «entièrement satisfaisant» dans leur évaluation d'ERP.

Le Coordonnateur pour l'emploi des conjoints à ABMX rencontrera les personnes concernées et fera parvenir une lettre d'admissibilité avec leur curriculum vitae et leur évaluation d'ERP à la Direction du redéploiement de la CFP. Les candidats seront ensuite convoqués par téléphone à une entrevue au cours de laquelle ils pourront discuter de leurs capacités et antécédents de travail et obtenir des explications sur le processus de présentation d'une demande. Pour plus de renseignements, les conjoints ERP qualifiés revenus au pays sont priés de communiquer avec la Section des services aux conjoints et à la communauté (ABMX), au 995-9751 ou au 995-0384.

Employés non permutants cherchant le changement, les défis, la croissance personnelle.

Êtes-vous à la recherche d'un nouvel employé pour votre service? Avez-vous un poste vacant que vous désirez combler? Saviez-vous que APSP, la section du personnel des non permutants, a en sa possession le curriculum vitae d'employés qui veulent un changement et qui ne demandent que la chance de faire la preuve de leurs possibilités et de leurs capacités?